

18.04.2022

Compte rendu de l'Assemblée des délégués 2021 à Berne, 30 novembre 2021, 10h-12h30

0 Ouverture

La Vice-présidente, Mme Christiane Layaz-Rochat, souhaite la bienvenue à toutes personnes présentes. La liste de présence figure dans l'annexe no 1. Elle salue tout particulièrement et chaleureusement, le Président Michel Pillonel, qui démissionne après 15 ans à la présidence pour raison de santé.

1 Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

1

2 Désignation des scrutateurs-trices

Sont désignés Werner Blum et Paul-Emil Rutz.

3 Confirmation de l'approbation du compte rendu de la dernière AD

L'approbation du compte rendu de L'AD a eu par voie de correspondance. Y a-t-il des remarques ? Ce n'est pas le cas. L'approbation est confirmée à l'unanimité.

4 Fixation des dates de réunions du CC en 2022 et de l'AD 2022

Les séances du CC FSR sont envisagées en mars, septembre et décembre. Note du secrétariat : les dates 2022 sont le mardi 08.03, le vendredi 09.09 et le mardi 29.11.

L'AD aura lieu à Lugano le 10 juin 2022. Le format retenu par l'assemblée est : voyage le matin et assemblée l'après-midi. Cela implique qu'une nuitée est nécessaire pour les personnes participantes.

5 Nomination de nos représentant-es dans les organisations faitières ainsi qu'à la présidence de la FSR

5.1 Représentants de la FSR au CSA

Christiane Layat-Rochat

Jean-Maurice Fournier

Elisabeth Leo-Dupont (nouvelle)

5.2 Membres de la FSR au Comité de la FARES

Marco Spinelli (Caissier de la FARES)

5.3 Présidence de la FSR

A la suite de la démission de Michel Pillonel (voir chiffre 0 ci-devant), le poste de Président-e de la FSR est à repourvoir. Prière d'annoncer les candidatures au secrétariat.

5.4 Délégations de la FSR à l'AD de la FARES

2

La FSR a droit à 5 participant-es avec droit de vote.

Sont désignée-es :

Martial Pittet (FFR)

Hermann Fuchs (FVsR)

Christiane Layaz-Rochat (FVdR)

Paul-Emil Rutz (Syna) ***

Elisabeth Leo-Dupont (FVdR)

Ainsi que les membres des GT FARES (sans droit de vote) :

Paul Bigger (syna) ***

Werner Blum (FVdR)

Alberto Bordoli (GenerazionePiu)

6 Election

6.1 de nouveaux membres au CC

Est confirmée la nomination de
M. Pier-Luigi Galli, FFR
M. Jean-Pierre Hirschi, FNR
Mme Elisabeth Leo-Dupont, FVdR
Mme Marianne Mathier, FVsR
M. Christian Bonvin, FVsR

6.2 de renouvellement de mandat de membres du CC

Les membres du CC sont statutairement élu-es pour trois ans. A la fin de la période, une réélection est possible.

Sont réélu-es

M. Albert Marti, FFR
M. Martial Pittet, FFR
M. Werner Blum, FVdR
Mme Charlotte Deslarzes, FVdR
M. Roland Hofer, transfair

4

6.3 des vérificateurs des comptes

M. Bernard Noble, vérificateur suppléant devient vérificateur
M. Christian Bonvin, devient premier vérificateur suppléant
M. Pier-Luigi Galli, FFR, devient deuxième vérificateur suppléant

7 Comptes 2020, rapport des vérificateurs des comptes

Les documents ont été envoyés par courriel le 24.11.2022 et figurent dans l'annexe no 2.

Le rapport des réviseurs est lu par B. Noble

8 Approbation des comptes 2020, décharge au caissier et au Comité

L'Assemblée donne décharge au caissier et au Comité à l'unanimité.

9 Etat des comptes 2021 et budget 2022

Les documents ont été envoyés par courriel le 24.11.2021. Ils figurent dans l'annexe no 2.

Le caissier propose de regrouper le compte de la BCV et celui de Postfinance.

L'AD accepte à l'unanimité. Le caissier présente l'état actuel des comptes ainsi que le budget 2022, même s'il y a des incertitudes dues à la situation sanitaire. L'AD prend connaissance des comptes 2021 et approuve le budget 2022. M. Marco Spinelli est remercié vivement pour son excellent travail.

10 Augmenter l'attractivité de la FSR (phase 1)

(Doc. révisé figure à l'annexe no 3. L'original vous a été transmis par courriel le 24.11.2021)

En introduction, le secrétaire central relève l'importance de ce thème, en se référant à l'évolution de l'effectif des membres. Pour 2021, on peut prévoir la même tendance, probablement encore accentuée par la situation pandémique. Il s'agit de rendre nos organisations plus attractives, sans remplacer les activités actuelles, mais les complétant par de nouveaux points forts. Comme le but est de recruter de nouveaux membres, le document est à considérer du point de vue des futurs et nouveaux retraité-es, qui n'ont pas nécessairement la même approche que les membres plus âgés. Il s'agit de prendre en compte l'évolution sociétale et culturelle tant dans le monde professionnel que dans le cercle individuel. Cela influence également le monde associatif, que ce soit pour les attentes et la gouvernance par exemple.

5

Le document comprend 4 parties :

1 L'état des lieux

2 La vision/mission/valeurs

3 La mise en œuvre. Face à l'ampleur de la tâche, la priorité a été accordée à deux domaines, dont un pouvant être scindé en deux. L'expérience montre qu'il est préférable de se concentrer simultanément sur un maximum de trois objectifs.

4 L'annexe à la version d'origine rappelle la chronologie de la fondation des associations et souligne la durée des cycles avant l'apparition de nouveaux acteurs.

1 Etat des lieux (les chiffres correspondent à ceux du document de base) :

Le chi. 1.1 conclut sur une tranche d'âge élevée des membres actuels.

Le chi. 1.2 présente l'évolution de l'effectif de membres.

Le chi. 1.3 évoque la situation financière de différentes organisations de seniors.

Le chi. 1.4 souligne l'évolution de la société, notamment du point de vue des médiations (deuxième définition du dictionnaire), fournies par des personnes, des organisations ou des objets (annuaires par ex.).

Secrétariat: F.S.R. 2554 Meisberg, www.fsr-srv.ch info@fsr-srv.ch Tél. 079 208 08 45

Le chi. 1.5 aborde la perte de crédibilité des associations. Le secrétaire complète les exemples par un article paru dernièrement dans La Voix des seniors et concluant qu'utiliser « la démographie pour justifier les réductions de l'AVS est erroné et démagogique ». Le mode de financement des retraites n'est pas pris en compte. 68 % de la population professionnellement active doit assurer le financement des retraites des quelque 19 % de la population retraitée. Le résultat : 3,45 personnes actives professionnellement assurent le financement de la retraite d'un-e senior. La conséquence est le transfert des jeunes vers les aînés de plusieurs milliards. Cela peut paraître une confrontation de chiffres. Mais il en résulte avec un tel article d'une mise en doute de la crédibilité de la publication, en particulier lorsqu'elle est lue dans les milieux politiques et économiques, hors associations de seniors.

Le chi. 1.6 relève quelques aspects de la gouvernance de la FSR à adapter.

Le chi. 1.7 soulève la nécessité de notre indépendance par rapport aux partis politiques, quels qu'ils soient. A titre d'exemple supplémentaire, il est mentionné l'AD d'une association faîtière, où un candidat au comité a été interrogé sur ses votes lors de récentes votations fédérales !

Le but que doivent poursuivre les associations de retraité-es doit être que la politique de la vieillesse soit faite *avec* les seniors et non *pour* les seniors (par des groupes/experts aussi bien intentionnés soient-ils). La conséquence est la nécessité que les associations comprennent ce que souhaitent les membres actuels et futurs.

6

Le chi. 1.8 rappelle les buts de la FSR, contenus notamment à l'art. 4 des Statuts.

Le chi. 1.9 fait la distinction entre les objectifs de la FSR et des organisations membres.

Le chi. 1.10 comprend quelques conclusions figurent au chi. 1.10, notamment le fait qu'une partie des personnes ayant atteint l'âge de référence de la retraite ne se reconnaissent pas dans un groupe unique regroupant tous les seniors.

Parmi les conséquences (chi.2), il est postulé que la FSR dispose objectivement de nombreux atouts et que pour définir une future ligne de conduite, le contenu actuel des Statuts peut être utilisés.

Les chiffres 1 et 2 ne suscitent pas d'objections.

Le chi. 3.1 comprend la Vision/Missions/Valeurs.

Notamment Mme Deslarzes et M. Bonvin ont proposé l'inclusion de plusieurs notions (santé, participation active notamment).

Les propositions du secrétariat pour l'adaptation des textes sont les suivantes :

Vision :

... les intérêts sociaux, sanitaires, culturels

Missions :

b) S'engager pour une participation active et une meilleure insertion
politique, sanitaire, culturelle, ...

Valeurs :

- Considère des propositions innovantes dans le domaine de la politique de la vieillesse
- Lors du processus ...

Le texte complet révisé figure dans l'annexe no 4.

Les chi. 3.2 Mise en œuvre et 3.3 Actions seront encore adaptés ultérieurement.

7

11 Augmenter l'attractivité de la FSR (phase 2)

M. Philippin, Président du GT, indique le GT nouvellement créé a, au cours de ses débuts, permet notamment aux membres du GT de faire plus ample connaissance.

12 La formation continue la vie durant

Faute de temps, ce thème n'a pas pu être traité. Il est donc reporté. Il comprend deux aspects : état des activités relatives à la formation continue, en particulier des Uni3 et une brève description méthodologique de l'esprit critique.

13 Rapport des activités du CSA et de la FARES

Le rapport de Mme Layaz figure en annexe no 4.

14 Rapport d'activité 2019/2020 de nos organisations membres et des organisations Alter Ego, Pro Familia.

Dans la mesure où l'AD suivait de peu la réunion de « reprise » du CC, les rapports d'activités ont été présentés lors de cette réunion. En annexe no 5 figure le rapport d'activité de transfair.

15 Propositions de membres

Aucune proposition n'a été soumise.

16 Divers

La Vice-Présidente remercie les délégué-es pour leur participation et le traducteur pour son excellent travail.

La séance est close à 12h30.

Annexes :

No 1 Liste des présences

No 2 Comptes 2020/rapport des réviseurs/état des comptes 2021/budget 2022

No 3 Augmenter l'attractivité – phase 1

No 4 Rapport des activités du CSA

No 5 Rapport d'activités de transfair

8